

SESSION 2014

AGRÉGATION CONCOURS EXTERNE

Section : GÉOGRAPHIE

**ÉPREUVE SUR DOSSIER :
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE**

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Le candidat étudie, au choix, un des trois dossiers.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

SESSION 2014

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : GÉOGRAPHIE

**ÉPREUVE SUR DOSSIER :
CONCEPTS ET MÉTHODES DE LA GÉOGRAPHIE**

RECTIFICATIF

OPTION C : AMÉNAGEMENT

Page 11, document 5. Le périurbain dans les territoires et les instruments de gouvernance

Au lieu de

a/ La place du périurbain dans les territoires de gouvernance (2009)

Lire

a/ La place du périurbain dans les territoires de gouvernance **(2008)**

A. OPTION : « ESPACES, TERRITOIRES, SOCIÉTÉS »**Sujet : La nature et la ville, la nature en ville**

Vous répondrez aux questions suivantes. Vous devrez élaborer une ou plusieurs constructions graphiques.

QUESTION 1 (5 points) : Comment les conceptions philosophiques et épistémologiques de la nature retentissent-elles sur la façon dont la géographie pense le rapport entre la nature et la ville ?

QUESTION 2 (5 points) : Quelles sont les valeurs attribuées à la nature dans les diverses modalités de sa présence en ville ? Dans quelle mesure la demande sociale relative à la nature en ville est-elle ambivalente et/ou contradictoire ?

QUESTION 3 (5 points) : Quelles conceptions de la nature les différentes pratiques contemporaines de la nature intègrent-elles et comment les mobilisent-elles ? Dans quelle mesure les transformations de la société et la représentation de ces transformations jouent-elles sur les pratiques ?

QUESTION 4 (5 points) : En vous appuyant sur les situations décrites dans les documents (11 et 14 à 18, en particulier), montrez les variations de l'acception de la nature selon le niveau géographique de l'action et de l'analyse.

LISTE DES DOCUMENTS FOURNIS :

Document 1 : Texte : « **Nature et culture** », P. Descola, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005, p.121-122, extraits

Document 2 : Texte : « **Les sens de la nature : une notion équivoque mais irremplaçable** » J-M. Drouin, « Le monde naturel : lieu ou processus » in J-M. Besse et I. Roussel (dir.), *Environnement. Représentations et concepts de la nature*, L'Harmattan, 1997, p.83-85, extraits

Document 3 : Texte : « **La nature urbanisée : l'invention des espaces verdoyants** », F. Choay in J. Dethier et A. Guiheux (dir.), *Le catalogue de l'exposition : La ville art et architecture en Europe 1870-1993*, Editions Centre Georges Pompidou, 1994, p.61-62, extraits

Document 4 : Texte : « **L'urbanisme végétal et la ville post-industrielle** », F. Migliorini in G. Mercier et J. Bethemont (dir.), *La ville en quête de nature*, Editions du Septentrion, 1998, extraits

Document 5 : Texte : « **Nature, émission de nostalgie** », J. Lévy, *L'espace légitime*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1994, p.348-349, extraits

Document 6 : Texte : « **Le besoin de nature** », Y. Luginbuhl in M-C. Robic (dir.), *Du milieu à l'environnement*, Economica, 1992, p. 43-44, extraits

Document 7 : Texte: « **Jardins collectifs et jardins de rue** », P. Scheromm, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », *Métropolitiques*, mai 2013, extraits

Document 8 : Texte : « **Catastrophe écologique ou catastrophe naturelle et humaine** », A. Lompech, *Le Monde*, mercredi 29 décembre 1999, extraits

Document 9 : Texte : « **Quand l'agriculture s'installe en ville** », A. Torre et L. Bourdeau-Lepage, « Quand l'agriculture s'installe en ville... Désir de nature ou contraintes économiques? », *Métropolitiques*, 6 février 2013, extraits

Document 10 : Schéma : « **La place du végétal dans la ville** », Mehdi L., Weber C., Di Pietro F. et Selmi W., *VertigO*, Vol.12, n°2, septembre 2012

Document 11 : Texte : « **Detroit : désastre ou renaissance ?** », A. Campeau-Vallée, *Le Devoir*, Montréal, 31 juillet 2013, extraits

Document 12 : Texte : « **Les oiseaux réinterrogent la ville** », Ph. Clergeau, A. Sauvage, A. Lemoine, J.-P. Marchand, F. Dubs et G. Mennechez, « Quels oiseaux dans la ville? », *Les Annales de la Recherche Urbaine* n°74, décembre 1995, extraits

Document 13 : Photos : « **Jardins créoles et jardins ornementaux à Fort-de-France** », J-V. Marc et D. Martouzet, « Les jardins créoles et ornementaux comme indicateurs socio-spatiaux : analyse du cas de Fort-de-France », *VertigO*, HS 14, septembre 2012, extraits

Document 14 (14a, 14b, 14c) : cartes et schéma : « **Conserver des 'espaces ouverts' dans la métropole éclatée, le cas de l'Ile-de-France** », 14 a : M. Poulot, Th. Rouyres, « Refaire campagne en Ile de France », *Noroi*, 2007/1, p. 61-71 ; 14 b et 14 c : J-P. Charvet et M. Poulot in E. Dorrier-Apprill (dir.), *Ville et Environnement*, SEDES, 2006, ch.10, extraits

Document 15 (15a, 15b) : Texte + photographie aérienne : « **Le Val d'Europe à Marne-la-Vallée** », A. Gasnier, « Le Val d'Europe à Marne-la-Vallée : Mickey fait-il du développement durable urbain ? », *halshs.archives ouvertes.fr/docs/00/07/85/64/.../MickeyDurable2.doc*, extraits

Document 16 : Texte : « **Restaurer et valoriser la nature en ville** », S. Dupuy-Lyon (adjointe au sous-directeur de l'aménagement durable) et P. Delduc, « Grenelle de l'environnement », *Territoires* n°2 - « Nature et ville vers une réconciliation », décembre 2010, www.developpement-durable.gouv.fr, extraits

Document 17 : Texte : « **Elfes et rapports à la nature en Islande** », V. Doutreleau, *Ethnologie française*, 2003/4 Vol. 33, PUF, p.655-663, extraits

Document 18 (18a, 18b, 18c, 18d) : Texte et cartes : « **La forêt au cœur de la ville** », L. Lézy-Bruno, « La forêt au cœur de la ville. Le parc national de Tijuca, Rio de Janeiro », *Géographie et cultures* n°62 - C. Fournet-Guérin (dir.), « La Nature dans les villes du sud », L'Harmattan, 2007, extraits

Document 1 : « Nature et culture »

« Contre l'usage analogique du couple « nature naturante » et « nature naturée », on pourrait aussi objecter que les termes d'une telle distinction sont mutuellement exclusifs, qu'ils n'admettent pas d'états intermédiaires. Or, entre le « déterminisme crasse » et « l'imaginaire aérien », pour reprendre des expressions d'Augustin Berque, bien des auteurs –anthropologues, sociologues, géographes, philosophes– ont tenté de trouver une voie moyenne, une issue dialectique permettant d'échapper à la confrontation des deux dogmatismes. A égale distance des positivistes militants et des avocats d'une herméneutique sans concession, ils s'attachent à coupler l'idéal et le matériel, le concret et l'abstrait, les déterminations physiques et la production du sens. Mais de tels efforts de médiation sont condamnés à rester vains tant qu'ils s'appuient sur les prémisses d'une cosmologie dualiste, tant qu'ils présument l'existence d'une nature universelle que codent, ou à laquelle s'adaptent, des cultures multiples. Sur l'axe qui mène d'une culture totalement naturelle à une nature totalement culturelle, on ne saurait trouver un point d'équilibre, seulement des compromis qui rapprochent plutôt de l'un ou de l'autre pôle. » [...]

« On doit au moins au dualisme, avec le pari que la nature est soumise à des lois propres, une formidable stimulation pour le développement des sciences. On lui doit aussi, avec la croyance que l'humanité se civilise peu à peu en contrôlant toujours plus la nature et en disciplinant de mieux en mieux ses instincts, certains des avantages, notamment politiques, que l'aspiration au progrès a pu engendrer. Certes, nous n'appréhendons pas les autres cultures comme des analogues complets de la nôtre - ce serait bien peu vraisemblable -, nous les voyons à travers le prisme d'une partie seulement de notre cosmologie, comme autant d'expressions singulières que la Culture en tant qu'elle fait contraste avec une Nature unique et universelle, des cultures très diverses, donc mais qui répondent toutes au canon de ce que nous entendons par cette double abstraction. »

Document 2 : « Les sens de la nature : une notion équivoque mais irremplaçable »

« Le mot nature a deux sens principaux : ou bien il dénote le système total des choses avec toutes leurs propriétés ; ou bien il dénote les choses telles qu'elles seraient en dehors de toute intervention humaine » (Stuart Mill 1874).

Pour logique que soit cette distinction elle ne va pas sans poser quelque problème lorsqu'il s'agit de l'appliquer.

Ainsi, l'idée souvent formulée qu'il n'y a plus de milieu naturel puisqu'aucun lieu n'est aujourd'hui totalement vierge de toute intervention humaine repose en fait sur une image naïve de la nature. Un milieu est naturel, non en vertu de quelque mythique virginité, mais par le fait que s'y déploient massivement des processus écologiques, que ceux-ci soient ou non souhaités, provoqués ou utilisés par l'activité humaine. [...] Un simple talus de chemin de fer raconte une histoire à la fois pleinement naturelle et pleinement humaine. Celui qui prend le temps de le regarder y retrouve l'histoire de la constitution de la roche en place au rythme du temps géologique, celle des terrassements dans la fièvre de la construction ferroviaire, celle de la flore spontanée qui le couvre bientôt [...] mais aussi celle de plantes venues d'ailleurs [...].

On dit quelquefois d'un jardin peu entretenu que c'est une « forêt vierge ». Or les travaux des ethnobotanistes nous ont montré que nombre de « forêts vierges », nommées ainsi à cause de leur luxuriance par les premiers voyageurs européens, étaient en fait aménagées par les peuples qui y vivaient et qui y favorisaient les espèces vivrières. Quant au jardin, aussi maîtrisée qu'ait été sa conception, aussi attentif que soit son entretien, il héberge tôt ou tard une faune sauvage de vers et de mollusques, d'insectes et d'oiseaux, parfois de petits mammifères, hôtes appréciés ou indésirables [...]. Ainsi toute forêt est un jardin dès que l'homme vit à son couvert mais tout jardin est une jungle dès que l'homme sait le regarder.

En définitive, il semble impossible d'éviter un balancement entre l'idée des lois de la nature, et l'idée de la nature des choses. Plutôt que de refuser l'une des deux significations au profit de l'autre, pourquoi ne pas les éclairer l'une par l'autre et considérer la nature comme ce qui, dans notre environnement, nous résiste, nous surprend et nous échappe, nous inquiète ou nous enchante, toutes les déterminations causales que nous pouvons étudier, sur lesquelles nous pouvons agir mais que nous ne pouvons pas supprimer ? ».

Document 3 : « La nature urbanisée : l'invention des espaces verdoyants »

« La création systématique d'espaces verts publics dans les villes européennes est l'œuvre de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Elle est la conséquence directe de la révolution industrielle et de son impact sur l'urbanisation et les flux démographiques : croissance exponentielle de la population des métropoles et des villes industrielles, anciennes ou nouvelles, avec la constitution d'un prolétariat urbain issu de l'exode rural ; inadaptation des structures traditionnelles et dégradations des conditions sanitaires ; amorce d'une mutation d'échelles des voies, des parcelles et du bâti. Les espaces verts publics répondent alors, au premier chef, à une exigence d'hygiène. Ils sont aussi issus d'un souci de « moralisation des classes laborieuses ». Cependant, leur institutionnalisation et leur généralisation les feront fréquenter par toutes les classes sociales. Ils contribueront à la fois à la métamorphose physique de la ville européenne et à l'émergence d'une nouvelle urbanité.

Dès la fin des années 1850, deux modèles d'espaces verts urbains sont élaborés, respectivement en Grande-Bretagne et en France. Ils seront diffusés à travers l'Europe, où chaque pays les combinera et les interprétera selon son génie propre.

Le modèle anglais se fonde sur une simulation de la campagne, dont les fragments pittoresques sont incorporés à la ville. Les animaux domestiques (moutons, vaches, chevaux) y ont leur place. L'ambiance naturelle requiert une appropriation de l'espace par le corps entier, le public est invité à s'étendre sur les prairies et à chevaucher dans les allées. Le parc est synonyme de sport et de jeu, de culture du corps.

A Paris Haussmann, secondé par l'ingénieur Alphand, crée un modèle plus complexe, résolument urbain et urbanisé, solidaire de son approche globale de la ville. Il conçoit en effet celle-ci comme un ensemble de systèmes interconnectés : système de voirie, d'adduction d'eau potable, d'évacuation des eaux, de respiration. Ce dernier consiste en une hiérarchie de divers types « d'espaces verdoyants » - l'expression est d'Haussmann-, répartis de façon homogène sur toute la ville : bois périurbains (Boulogne et Vincennes), parcs intra-urbains clos de grilles, dont Montsouris et les Buttes Chaumont, tous deux créés ex-nihilo dans des quartiers défavorisés ; squares (au nombre de vingt-sept) de dimensions plus modestes, entourés de clôtures, implantés dans des espaces résiduels, souvent au confluent de voies multiples ; jardins ouverts, dont les Champs-Élysées sont le type achevé ; places plantées, et enfin arbres d'alignement qui bordent toutes les voies ayant au moins vingt mètres de large et dont les essences sont choisies avec soin selon les différents contextes. »

Document 4 : « L'urbanisme végétal et la ville post-industrielle »

« L'uniformisation des milieux urbains et la dégradation de leurs composantes environnementales ont entraîné la définition de politiques dites de « développement durable ». Ainsi est née, une discipline nouvelle, l'écologie urbaine, qui s'intéresse tout aussi bien aux problèmes du bilan énergétique et des divers polluants qu'à la gestion des déchets et des espaces industriels ou résidentiels frappés d'obsolescence.

On ne peut plus à ce stade considérer la qualité paysagère comme un atout valorisant de façon plus ou moins heureuse différents espaces urbanisés. Il convient désormais d'adopter une vision d'ensemble où la qualité visuelle traduirait un état d'équilibre général et constituerait la garantie d'un développement viable instauré de façon globale à l'échelle des régions urbaines. On est ici très loin de la conception du parc hérité du XIX^e siècle. Plus encore, ce parc, qui fonctionnait comme une oasis de pureté dans un espace par ailleurs fortement pollué, apparaît aujourd'hui être un contre-modèle. Il ne s'agit pas pour autant de maintenir ou de réintroduire les paysages traditionnels, mais de concevoir un nouveau type caractérisé par l'utilisation sociale d'espaces ouverts. Il importe par conséquent de trouver l'équilibre entre la concentration urbaine et le besoin social d'espaces intra ou périurbains. Dans cette perspective, de multiples modalités peuvent être mises au service d'un projet unitaire visant à l'incorporation de nombreuses composantes en vue de la production d'un paysage urbain qui valoriserait également « l'héritage vert ». Toutes ces modalités s'évertuent à mettre en valeur et à aménager les éléments naturels que sont les fleuves ou les bois, les espaces non bâtis aux abords des banlieues, les enclaves agricoles résiduelles qui peuvent se maintenir grâce à leur forte productivité, les équipements sportifs, les terrains abandonnés etc. L'objectif poursuivi passe ainsi par la mise en place d'une trame verte qui enserre et parcourt la ville, offrant aux habitants cette marge d'espaces verts de plus en plus en demande.

Ces conceptions se traduisent enfin par l'apparition d'une nouvelle esthétique qui récusé aussi bien le paysage idéalisé du romantisme que la recherche d'une pure satisfaction visuelle. Une nouvelle esthétique qui, de *facto*, interprète à sa façon les lois classiques du *paysagisme* – ordre et variété. Celles-ci sont en effet renouvelées par l'adjonction des concepts d'utilité et de beauté, indispensables qu'ils sont à la société urbaine de masse qui ne peut se permettre de négliger les opportunités qu'offre l'espace. Caractérisée par sa volonté de tirer parti de l'existant et de jouer sur les sutures et les marges, mémoire et imagination apparaissent donc, à la société urbaine de masse, essentielles à la production du nouvel espace urbain. Faut-il dépasser la division tripartite de la nature, qui distingue la nature proprement dite, l'agriculture et le jardin ? Il convient bien plus de lui substituer une fusion de ces trois principes en vue d'une maximalisation du « restant de nature » en milieu urbain. La nature s'intègre ainsi à l'espace de la ville au même degré que les places publiques et les diverses infrastructures de la voirie. »

Document 5 : « Nature, émission de nostalgie »

« Enfin, la nature - non pas, si cela a un sens, la nature réelle, mais les images qui en circulent - apparaît comme un point fort du système des représentations dominant en matière de cadre de vie. L'urbanisation subie, le développement des loisirs, la conscience écologique ont retouché et infléchi un schème qui, dans l'ensemble, valorise, du côté du bien, les réalités perçues comme naturelles. Dans la conscience des banlieusards et des rurbains, la nature se présente d'abord comme un référent nostalgique positif : les transformations de la nature sont pensées comme « dégradation », comme porteuses par définition de nuisances. Plus, tout événement naturel négatif tend à être imputé à des causes sociales : variations climatiques, maladies végétales, catastrophes volcaniques ou sismiques, cela sera, d'une manière plus ou moins mythique, présenté ici ou là comme le résultat de la mise en branle inconsidérée de forces auxquelles on n'aurait jamais dû toucher. Dans le même sens, l'« équilibre » naturel, la « communion avec la nature » sont présentés comme des modes de vie alternatifs dont on croit trouver les traces ou les germes dans la vie rurale passée, les sociétés « primitives », les vacances d'été, la vie dans la résidence secondaire ou...principale. Il y a là un univers qui n'est perçu comme accessible que par ses marges et non, sauf exception, comme organisateur effectif du quotidien. Contrairement au mot campagne qui peut être couramment utilisé par des citadins pour désigner une banlieue plus ou moins dense, la nature apparaît comme désir, partiellement au moins non réalisé. De cette vaste mouvance d'idées et d'attitudes, plusieurs comportements concrets vis-à-vis de la ville peuvent surgir. La pratique conjointe de la banlieue (sub - et périurbaine) et du « rural profond » (infra-urbain), associée à la prise de conscience des effets destructeurs de l'agriculture sur l'environnement, ont sensiblement modifié l'équilibre ville/nature, dès les années quatre-vingt en Allemagne, au début des années quatre-vingt-dix en France. La démythification de l'idéal bucolique du paysan ouvre la voie à une dissociation entre « campagne » et nature. »

Document 6 : « Le besoin de nature »

« La vision des paysages puis de la nature altérés par l'activité inconséquente des agriculteurs, des industriels et des promoteurs suscite, chez ceux-là même qui étaient les inventeurs de la notion de dégradation, l'affirmation corollaire du besoin de beauté de l'homme, beauté qui dans le sens où elle est entendue, possède une indiscutable qualité morale. Ce sens moral attribué au besoin de beauté et appliqué tout d'abord aux constructions humaines va s'étendre plus tard à la nature et aux paysages en s'apparentant alors au besoin de santé, tel qu'on le retrouve dans le discours fondateur de la société pour la protection des paysages de France. C'est en effet, à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, dans ce nouveau rapprochement de l'hygiénisme et de l'esthétisme, que s'exprime avec le plus de force cette nécessité de la belle nature régénérant l'homme « des villes qui anémient, qui tuberculisent, qui tuent ». L'hygiénisme et l'esthétisme contenus dans l'urbanisme du Second Empire, empreints du sens moral déjà souligné, ne sont pas pour autant dénués d'un sens social : la ville s'organise en effet dans une différenciation socio-spatiale, comprise également dans les espaces verts. La réponse à cette ségrégation socio-spatiale s'exprime vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle dans les projets de ville-campagne (Ebenezer Howard, 1917) ou de la cité-jardin, inaugurés en Angleterre et exportés en France par les adeptes de Le Play. La cité-jardin ou la ville-campagne représentent en outre des tentatives de mise en forme symbolique de l'espace urbain, à l'image de ce que furent les parcs de la fin du XVIII^e siècle : dans les schémas de la ville utopique, l'espace s'organise autour d'un centre rayonnant, généralement lieu dévolu à la rencontre, au dialogue, à la culture ou au pouvoir ; autour se répartissent les cités satellites isolées les unes des autres par des espaces de nature. Cette organisation concentrique se calque sur la vision du système solaire où les planètes seraient les cités gravitant autour de l'astre diffusant sa lumière ; image d'un système harmonique dont les éléments communiquent les uns avec les autres par des relations multiples, résurgence de l'idée d'une nature vue comme une totalité. »

Document 7 : « Jardins collectifs et jardins de rue »

« Le fleurissement participatif permet aux habitants citoyens de s'approprier les espaces de proximité : jardiner leur pas de porte, parrainer des pieds d'arbres poussant près de chez eux. En faisant du domaine public de la voirie un espace privé communautaire, les jardins de rue forcent un nouveau champ de réflexion et d'expérimentation. Ces actions mobilisatrices redonnent des capacités d'actions collectives aux riverains, elles créent des formes de lien social entre voisins, changent notre regard sur les herbes folles qui poussent, çà et là, dans les fissures des trottoirs. Les fleurs de bitume interpellent les services techniques des villes chargés de la propreté et de la voirie qui doivent régler leurs divergences et coordonner leurs modes d'intervention sur le bon usage de la rue : son état de propreté, la place du végétal à intégrer en pleine terre vis-à-vis des emprises imperméabilisées, la proportion de trottoir à réserver aux piétons et aux vélos par rapport aux autres modes de déplacements motorisés. On le voit, les micro-implantations florales font bouger les lignes de partage des trottoirs, notamment dans les domaines du réglage entre l'espace public et privé, créant des ambiances et des aménités inattendues. Autant de questions qui montrent que les jardins de rue sont un enjeu stratégique aux multiples ramifications. »

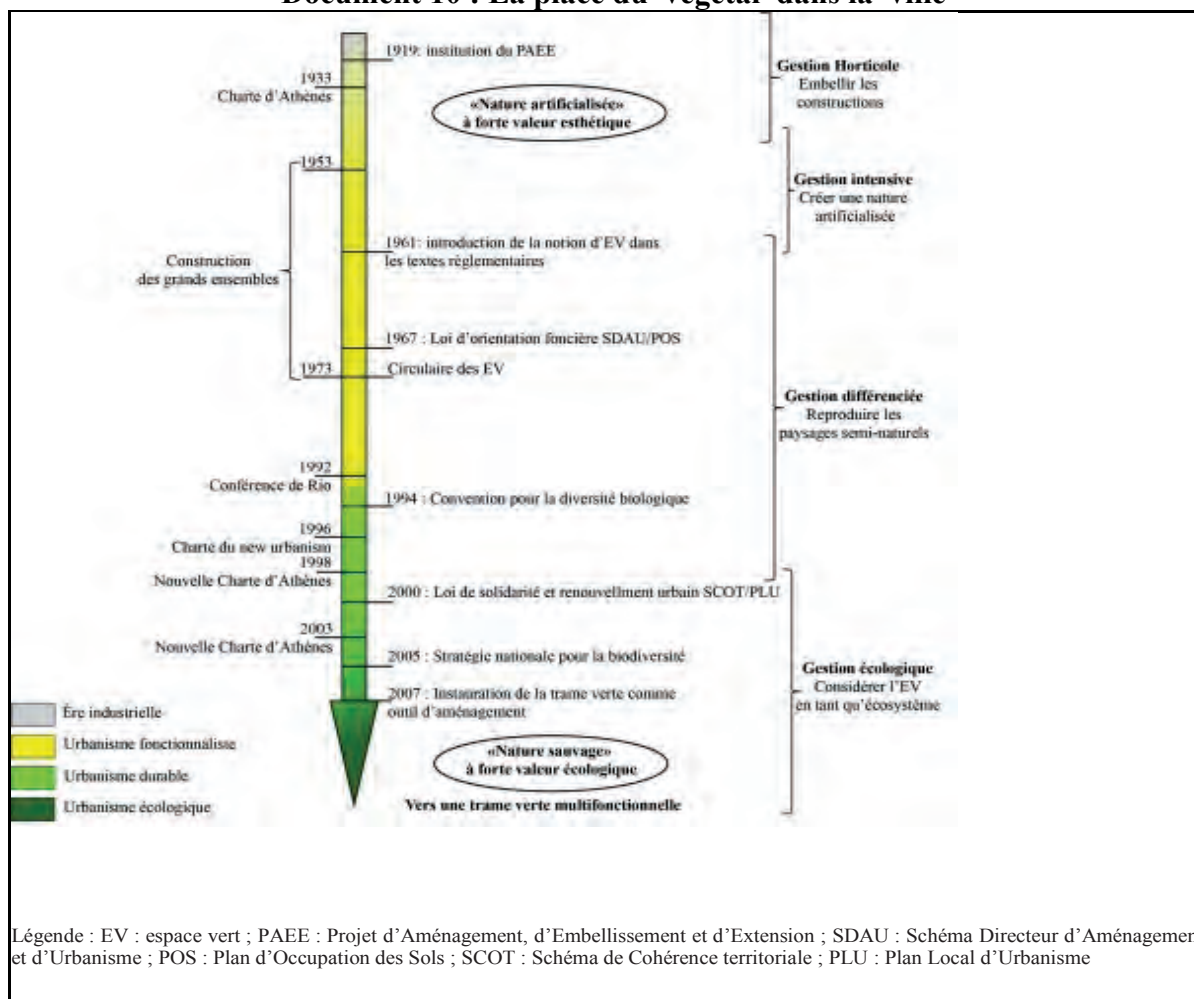
Document 8 : « Catastrophe écologique ou catastrophe naturelle et humaine »

« Près de la moitié des arbres des bois parisiens de Vincennes et de Boulogne ont été détruits par la tempête qui a soufflé dimanche 26 décembre, au matin. Dans une déclaration à l'AFP, Françoise de Panafieu, adjointe au maire (RPR) chargée des espaces verts, a précisé que plus de 140 000 arbres sur les 300 000 que comptent les forêts devront être remplacés. « C'est un désastre, une dévastation. Il faudra environ trois ans pour déblayer ces bois. Quant à la reconstitution de notre patrimoine vert, il faut compter des décennies. D'autant que beaucoup d'arbres centenaires ont été touchés ». Aux arbres des deux forêts parisiennes, il faut ajouter 2000 arbres des parcs et jardins de la ville (sur les 35 000 qu'ils comptent) abattus ou gravement déracinés, 500 arbres d'alignement (sur les 90 000 que comptent les rues parisiennes) et 1000 sur les 34 000 que comptent les cimetières parisiens. Les services municipaux s'attachent en priorité à rendre praticables les cimetières ainsi que les jardins du Trocadéro, du Champs-de-Mars, des Champs-Élysées, en vue des célébrations de l'an 2000. Les arbres les plus touchés en ville sont des arbres adultes, élevés, offrant une grande prise au vent, des arbres à l'enracinement superficiel, qu'il aurait de toute façon, un jour ou l'autre, fallu remplacer. Ce qui était aussi en cours dans le parc du château de Versailles dont les plantations étaient anciennes et n'étaient pas contemporaines de la création des jardins (ce qui prouve que ces arbres avaient été changés). Un arbre vit et meurt et ne doit pas, sauf symbole particulier, être considéré comme un monument ou un élément d'architecture. Cette tempête qui a eu un effet désastreux sur le paysage a provoqué la mort de dizaines de personnes. Elle nous rappelle que la nature impose sa loi, qu'elle ne peut être domptée sans risques, qu'elle provoque chaque année, la mort de millions de personnes dans le monde depuis la nuit des temps, particulièrement dans les pays du Sud. Là où les tronçonneuses se livrent depuis près d'un siècle à des ravages écologiques autrement plus patents que ceux de la tempête qui vient de passer sur l'Europe, en rasant des dizaines de milliers de kilomètres carrés d'arbres tropicaux dont certains en voie de disparition. »

Document 9 : « Quand l'agriculture s'installe en ville »

« Aussi séduisantes que soient les vertus de l'agriculture urbaine et élevé le désir de certains citadins de voir se déployer des objets de nature et des pratiques éco-responsables en milieu urbain, le développement de l'agriculture dans l'espace de la ville dense des pays industrialisés est confronté à de nombreux obstacles. L'agriculture urbaine entre, en effet, en compétition avec d'autres usages des sols urbains. Elle doit souvent partir à la reconquête de terres depuis longtemps artificialisées ou délaissées et libres de tout usage agricole en ville. Une des plus importantes limites au déploiement de l'agriculture en ville est liée à la qualité médiocre des sols urbains. Ces sols sont non seulement secs, tassés, riches en nitrates et quelquefois pollués, avec une forte teneur en métaux, mais leur origine est aussi très difficile à tracer, surtout s'ils ont été déplacés. Cette question se pose de manière aiguë dans les jardins partagés, dont les usages alimentaires sont encore sujet à caution, et dans les processus de reconversion des sols, dont le retour à l'activité agricole risque de se révéler bien difficile. De plus, l'agriculture urbaine se heurte au fait que beaucoup d'espèces animales ou végétales ne sont pas en mesure de vivre, de pousser ou de survivre de manière spontanée sur les terrains urbains qu'elles occupent, notamment car les milieux de ces espaces sont soumis à la forte pression des citadins et de leurs nombreuses activités. Dans le cas des fermes verticales, la pratique du hors sol mais aussi la proximité géographique des autres activités urbaines posent de nombreuses questions et problèmes qui ne sont pas encore résolus. En effet, il s'agit, par exemple, de trouver et développer des innovations permettant d'éliminer ou de recycler les déchets et déjections, de rendre compatible la proximité d'un habitat dense et la volonté de consommation de produits « non traités » avec l'utilisation de pesticides, mais aussi d'alimenter ces systèmes de culture en engrais et phytosanitaires compatibles au cœur de l'urbain. Si les questions des bilans économiques et de l'empreinte écologique de ces tours sont posées, les expériences réelles sont encore rares. Aujourd'hui, l'ampleur des innovations à concevoir et à développer ne permet en aucun cas d'imaginer une autosuffisance alimentaire des villes des pays industrialisés et l'agriculture ne peut prétendre s'intégrer au cœur du métabolisme urbain. Mais l'agriculture urbaine balbutiante peut contribuer à accroître la place de la nature dans la ville et apporter quelques solutions aux situations parfois dramatiques résultant de la crise. Les expériences sont en cours. Détroit, l'ancienne capitale de l'automobile, a réhabilité de vastes zones pour une agriculture de subsistance des populations locales et met en œuvre le plus grand projet de ferme urbaine au monde, dans l'esprit des *victory gardens* qui ont contribué à l'alimentation de millions de citadins pendant la Deuxième Guerre mondiale. Le mouvement Slow Food, qui appelle à l'éducation du goût des consommateurs et prône la consommation de produits locaux et de saison, rêve de transformer les friches industrielles et les cours de récréation en « paysages fertiles ». Il considère que l'agriculture urbaine constitue, du fait de la hausse du prix de l'énergie, le moyen de parvenir à un mode de vie durable dans les grandes villes. Mais ces situations restent encore exceptionnelles et l'avenir de l'agriculture urbaine passera sûrement par une intégration des dimensions paysagères et esthétiques chères aux habitants des villes. Ne serait-ce que parce qu'elle reste sous le regard des citadins, qui ont une approche différente des agriculteurs traditionnels et qu'elle doit tenir compte de cette vision, l'agriculture en ville doit peut-être tendre vers des formes plus proches du jardinage que de l'exploitation ou de l'agronomie traditionnelles. Elle peut avoir valeur d'exemple pour des citadins ayant oublié ou ne sachant plus comment pousse une plante ou comment un fruit se transforme en terre. »

Document 10 : La place du végétal dans la ville



Evolution de la prise en compte des espaces végétalisés dans les théories et les pratiques urbaines

Document 11 : « Detroit : désastre ou renaissance? »

« Il y a à Detroit plus de 60 000 parcelles de terrain abandonnées. Près de 400 km² de terrains en friche et, minimalement, le double à venir. John Gallagher mentionne dans son livre *Reimagining Detroit* que « l'échelle de vacance » (scale of vacancy) fait de Detroit un lieu unique parmi les villes d'Amérique. L'échec de projets tels le *Renaissance Center* ou les casinos met en lumière la nécessité de repenser la ville à une autre échelle. Detroit est le plus grand laboratoire de revitalisation urbaine au monde. Déjà, il faut se rendre compte que les querelles administratives autant que le parachutage de mégaprojets vides sont des exercices vains.

[...] Il faut être réaliste. Detroit, du moins à court ou moyen terme, n'accueillera plus deux millions d'habitants. Il faut maintenant passer à autre chose. Oui, il est nécessaire de rationaliser les ressources et de repenser les administrations, mais l'étendue de la surface de Detroit est démesurée. Celle-ci doit être révisée, rognée. Il est impératif de resserrer les limites de la ville, concentrer les activités et faire participer les collectivités. Ceci doit être fait en adaptant l'échelle d'une ville à sa population, comme ce fut le cas lors de son expansion. À l'époque même où le *Renaissance Center* était érigé, les premiers mouvements d'agriculture urbaine émergeaient à Detroit. Les populations les plus défavorisées ont naturellement mis la main à la terre parce que l'espace et les besoins étaient là, et les moyens absents. Aujourd'hui, les communautés se mobilisent et le jour où la culture des terres vacantes rapportera des dividendes socio-économiques est proche. Les sols contaminés, la désorganisation des initiatives, le manque de financement, de ressources et de leadership ne sont que des défis mineurs par rapport à l'acceptation du changement d'échelle. En effet, l'idée que Detroit peut et doit retrouver son dynamisme d'antan est tenace. Ce sont les préjugés et le manque d'appui des autorités qui constituent le principal frein à la redéfinition de la ville. Heureusement, des groupes comme *The Greening of Detroit*, une organisation à but non lucratif qui a jusqu'à présent planté plus de 80 000 arbres sur la ville, ou encore *Grown in Detroit*, qui promeut énergiquement l'agriculture locale, laissent présager de nouvelles pratiques. Récemment, un groupe privé a acheté au rabais 175 parcelles de terrain au centre-ville afin d'en faire « la plus grande ferme urbaine du monde ».

Document 12 : « Les oiseaux réinterrogent la ville »

« La question de la co-localisation hommes/oiseaux pose en même temps celle des espaces publics. Quand pose-t-on la question de l'espace commun et de la gestion des éléments qui la composent ? Ceci concerne aussi bien la présence souhaitée et attendue de certaines espèces que le rejet d'autres. La nature en ville est toujours réduite par les aménageurs à sa dimension paysagère (verdure et soleil). Une vision dynamique et globale du fonctionnement des milieux est toujours absente. Face à la demande sociale exigeant une qualité d'environnement « naturel » même en ville mais aussi une limitation à toutes « proliférations » intempestives, la conception des espaces notamment urbains (la démarche est déjà posée dans les autres systèmes) doit être pensée en termes moins déterministes que probabilistes. Les principes de prévention et de précaution sont aussi une des bases méthodologiques d'un développement urbain durable. Bien que les interactions hommes/oiseaux relèvent généralement de la sphère intime des personnes, de leur satisfaction, voire de leur équilibre psychique, c'est parfois toute la communauté qui peut être concernée par certains comportements individuels. Par exemple, le nourrissage de certaines espèces (pigeons, goélands...) apparaît aujourd'hui clairement comme la clé de leur prolifération dans la ville. Et alors que certaines municipalités s'échinent à trouver des types de contrôle et d'éloignement de ces oiseaux pour conserver des espaces publics de qualité, de tranquillité, plusieurs travaux ont souligné l'intérêt d'intervenir non plus directement sur les populations d'oiseaux mais plutôt sur ces comportements humains. »